



RÉDUIRE LES ACCIDENTS LIÉS AUX MONTÉES/DESCENTES

Un quart des accidents du travail des conducteurs sont des chutes de hauteur qui se produisent lors des multiples montées/descentes depuis la cabine, la remorque, les quais... Celles-ci interviennent lors des manœuvres de mise à quai, des raccordements des flexibles, des ouvertures de sellette, des ouvertures et fermetures des portes...



Votre objectif en tant que chef d'entreprise :
éviter les chutes en réduisant le nombre de montées/descentes et en sécurisant les accès en hauteur

COMMENT FAIRE ?

- Impliquez les salariés pour qu'ils vous fassent part des difficultés rencontrées chez les clients, des dysfonctionnements liés aux équipements et des bonnes pratiques observées sur le terrain.
- Tenez compte de toutes ces informations pour enrichir votre document unique.
- Mettez en œuvre des actions de prévention ◆ techniques, ■ organisationnelles et ● humaines.
- Informez les salariés des actions mises en œuvre.

QUELQUES EXEMPLES DE SOLUTIONS PRATIQUES

- 1 Bras suiveur sur semi-remorque permettant les branchements de flexibles depuis le sol, sellette de sécurité avec report en cabine, ouverture à distance de la sellette, béquillage automatique, portes-rideaux arrière électriques... : équipez vos véhicules pour réduire le nombre de montées/descentes (*exemples issus de la brochure INRS ED 6189*) !
- 2 Escaliers escamotables, platelage complet jusqu'à la sellette, passerelles pour les phases de bâchage/débâchage : sécurisez les accès en hauteur !
- 3 Maintenance préventive des moyens d'accès en hauteur et des équipements
- 4 Remise en main des nouveaux matériels mis à disposition, accompagnée des explications de fonctionnement et d'utilisation
- 5 Chaussures de sécurité protégeant les chevilles



Des solutions pour passer rapidement à l'action :
www.inrs.fr/trm

En partenariat avec :

